

DOSSIER DE PRESSE

7 octobre 2009

**La promotion de l'apprentissage
de la langue régionale en Alsace**

L'allemand a des atouts très concrets

Langue maternelle parlée par 100 millions d'Européens, avant l'anglais, elle est un passeport pour la vie professionnelle : l'Allemagne est la 1ère puissance économique européenne, la 3e au monde, le 1er partenaire commercial de la France.... et de l'Alsace.

Et puis surtout, dans notre région, l'allemand n'est pas une langue comme les autres. En Alsace, on apprend **l'allemand davantage et autrement** que dans le reste de la France :

- > de manière plus précoce, dès la maternelle
- > en s'appuyant, là où c'est possible, sur la pratique de l'alsacien
- > avec un horaire hebdomadaire plus soutenu, que ce soit dans la voie bilingue paritaire (12 heures hebdomadaires d'enseignement en langue allemande et 12 heures en langue française) ou dans la voie extensive (3 heures hebdomadaires)

Pour développer la pratique courante de la langue allemande, l'État, la Région et les deux départements d'Alsace :

- > ont signé une convention et s'engagent sur des moyens,
- > lancent une campagne de communication,
- > et créent un site internet www.deutsch-langueregionale.eu dédié à tous ceux qui recherchent des sites d'apprentissage ludiques, des adresses utiles et plein de bonnes raisons d'être fans d'allemand et d'alsacien.



La convention quadripartite

Signée le 13 juillet 2007 entre l'État, la Région Alsace, les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, cette convention sur la politique régionale des langues vivantes dans le système éducatif en Alsace, prend appui sur un apprentissage précoce de la langue régionale.

Elle se situe dans le cadre de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005, qui fixe la pratique d'au moins une langue étrangère à l'école élémentaire et sur le nouveau cadre européen commun de référence pour les langues.

Elle s'est fixée pour la période 2007/2013 les objectifs suivants :

- > conforter l'excellence linguistique de l'Alsace dans l'espace transfrontalier du Rhin Supérieur,
- > renforcer à l'école l'apprentissage précoce de la langue régionale, que ce soit par la voie dite extensive (3 heures) ou la voie dite paritaire (12 heures hebdomadaires) et en faire un levier naturel de l'apprentissage d'une deuxième langue vivante dès l'entrée en 6^e
- > généraliser l'enseignement extensif dès l'entrée en maternelle d'ici 2010
- > impliquer et mobiliser « sur le terrain » les élus et les différents acteurs de l'Éducation,
- > développer une politique active de communication et d'information à destination des parents,
- > poursuivre les efforts pour la formation initiale et continue des professeurs,
- > financer l'enseignement bilingue **à parité** entre l'État d'une part, et les trois collectivités d'autre part, lesquelles contribuent à hauteur de 1 M€ par an et par collectivité.



La campagne de promotion du bilinguisme

La rentrée scolaire 2009/2010 sera marquée par le lancement d'une campagne de promotion du bilinguisme en Alsace à partir du 7 octobre 2009.

Affiches, annonces presse, site internet, concours et animations... ont été retenus pour donner envie aux jeunes d'apprendre la langue régionale, qu'il s'agisse de l'allemand standard ou des dialectes alsaciens.

De jeunes ambassadeurs des langues

Trois visuels mettent en scène des jeunes qui assument leur choix de parler la langue régionale :

- > Parler l'allemand, c'est convivial et cela ouvre à de nouvelles rencontres.
- > Parler l'allemand, c'est suivre une voie différente, porteuse d'opportunités professionnelles
- > Parler l'alsacien, c'est naturel et c'est s'inscrire dans sa région, défendre sa culture.



"L'allemand ?
L'alsacien ?
Pas si kompliziert et
très freundlich !"

CONCOURS
Ipod, dvd, PASS Musées...
à gagner

Jouez et gagnez sur www.deutsch-langueregionale.eu



"L'allemand ?
L'alsacien ?
C'est toujours
sehr effizient !"

CONCOURS
Ipod, dvd, PASS Musées...
à gagner

Jouez et gagnez sur www.deutsch-langueregionale.eu



"L'alsacien ? L'allemand ?
C'est tellement
nàdiirlich im Elsàss!"

CONCOURS
Ipod, dvd, PASS Musées...
à gagner

Jouez et gagnez sur www.deutsch-langueregionale.eu



Un cocktail linguistique

En mêlant l'allemand, le français et l'alsacien, cette campagne rend plus attrayant, plus accessible et plus naturel l'apprentissage de la langue régionale.

En mêlant l'allemand et le français, elle veut changer l'image de la langue allemande, en la montrant plus accessible qu'il n'y paraît. Elle véhicule une image plus sympathique et moderne de la langue de nos voisins. C'est une langue pas si compliquée, idéale pour s'ouvrir aux échanges, à de nouvelles rencontres, voire à d'autres expériences professionnelles.

En mêlant l'alsacien et le français, la campagne rappelle qu'il est naturel de parler le dialecte en Alsace. C'est un héritage culturel à transmettre à ses enfants : la pratique de la langue régionale se fait d'abord en famille, sans tabous, naturellement. Elle est un levier pour l'apprentissage d'autres langues. Cette petite fille démontre la convivialité des langues, le plaisir de parler une autre langue.

Cette campagne fait à la fois la promotion d'un choix différent et de la modernité du bilinguisme... Elle rajeunit l'image des langues régionales, les rend plus accessibles qu'il n'y paraît.



Le site internet www.deutsch-langueregionale.eu

Un site internet évolutif est dédié à tous ceux qui recherchent :

- > des informations pratiques sur l'apprentissage de l'allemand et de l'alsacien en Alsace,
- > des sites d'apprentissage ludiques,
- > des adresses utiles,
- > et plein de bonnes raisons d'être fans d'allemand et d'alsacien.

Son lancement et sa promotion seront assurés à partir du 7 octobre par un grand concours qui offrira la possibilité de remporter de nombreux lots.

Quiz

Plusieurs quiz vous invitent à tester vos connaissances sur l'Allemagne, sa culture, sa langue, mais aussi sur l'Alsace et les Alsaciens célèbres. Révélateur et amusant...

Savez-vous par exemple :

- > Ce que désigne le mot « Alugurke », littéralement concombre en aluminium ?
- > Pourquoi Fritz Henkel a baptisé sa lessive Persil en 1907 ?
- > Quel est le cri poussé par le cousin germain du coq gaulois ?
- > Le nom de l'équivalent allemand de la « Nouvelle Star »...
- > Quel best-seller mondial, écrit par un Alsacien, a été imprimé en 1494 ?
- > Que désigne le terme « Chilche » dans le Sundgau ?
Qui a écrit « L'Ami Fritz » ?

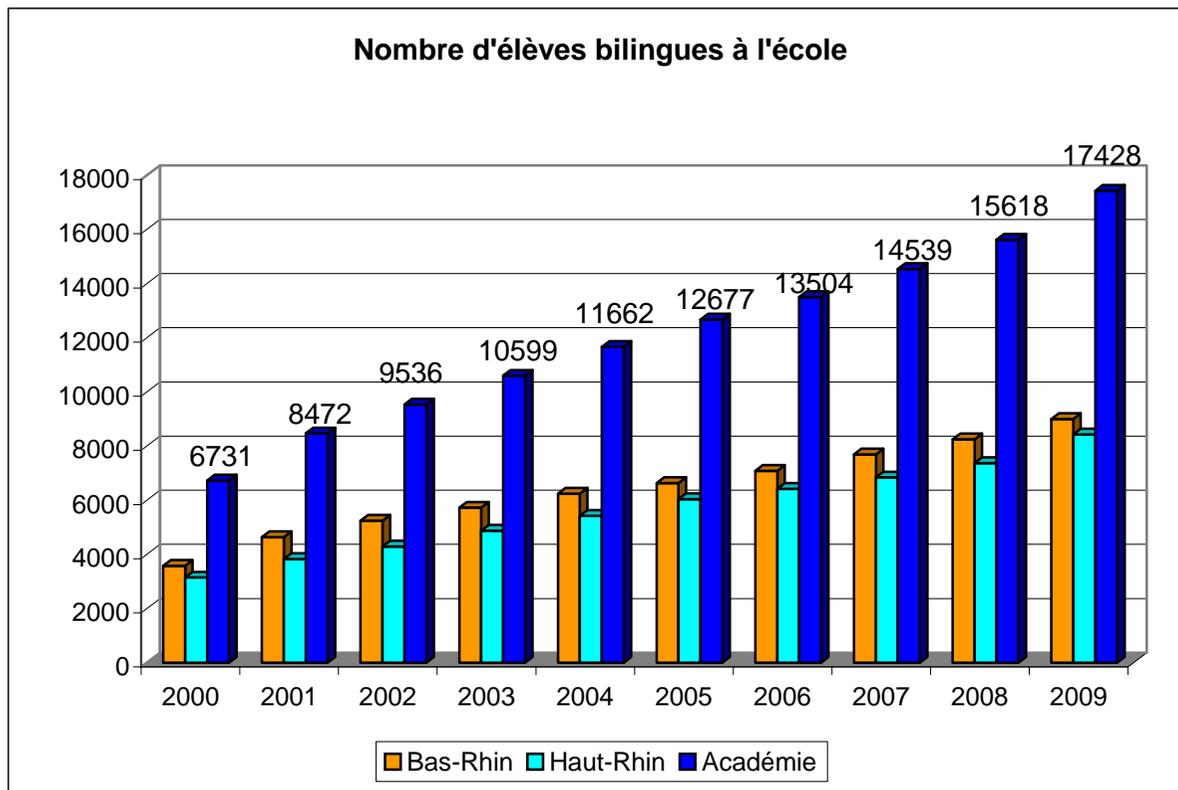
En tout, une cinquantaine de questions/réponses pour tester et parfaire ses connaissances...



Etat des lieux de l'enseignement bilingue en Alsace

Dans les écoles maternelles et élémentaires

A la rentrée 2009, on compte près de 17 500 élèves inscrits dans la voie bilingue paritaire, soit environ 10 % des effectifs scolarisés dans les écoles d'Alsace.



Cette croissance, qui ne se dément pas d'une année à l'autre, correspond à la rentrée 2009 à :

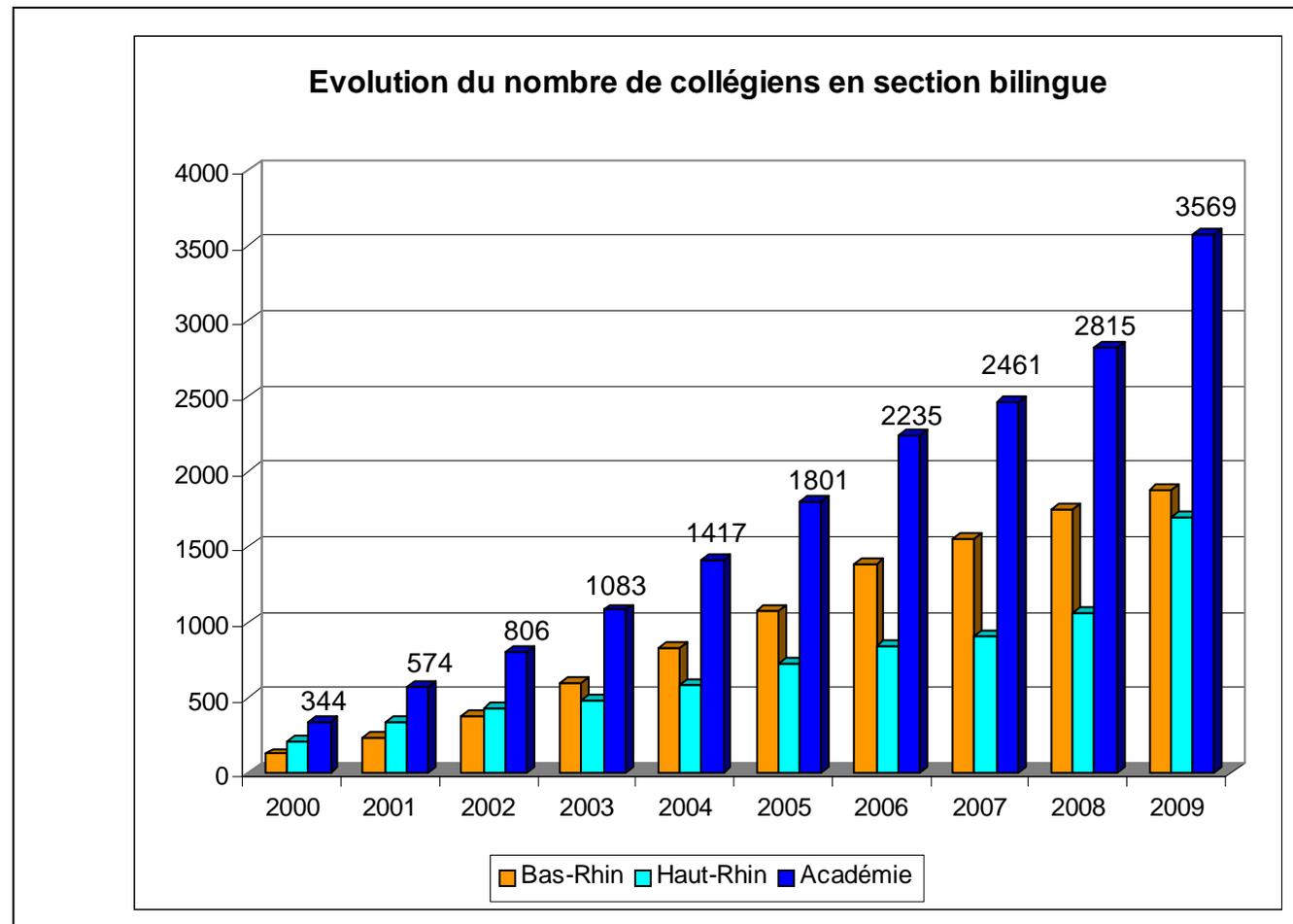
- > l'ouverture de **25 écoles supplémentaires** accueillant une filière bilingue (8 dans le Bas-Rhin, 17 dans le Haut-Rhin), portant le nombre total d'écoles à 290
- > l'ouverture de **60 classes supplémentaires** (23 dans le Bas-Rhin, 37 dans le Haut-Rhin), pour un total de 748 classes bilingues.

Elèves scolarisés dans les écoles publiques et privées sous contrat ; rentrée 2009 : chiffres provisoires



Dans les collèges

A la rentrée 2009, on compte **plus de 3500 collégiens** inscrits dans la voie bilingue



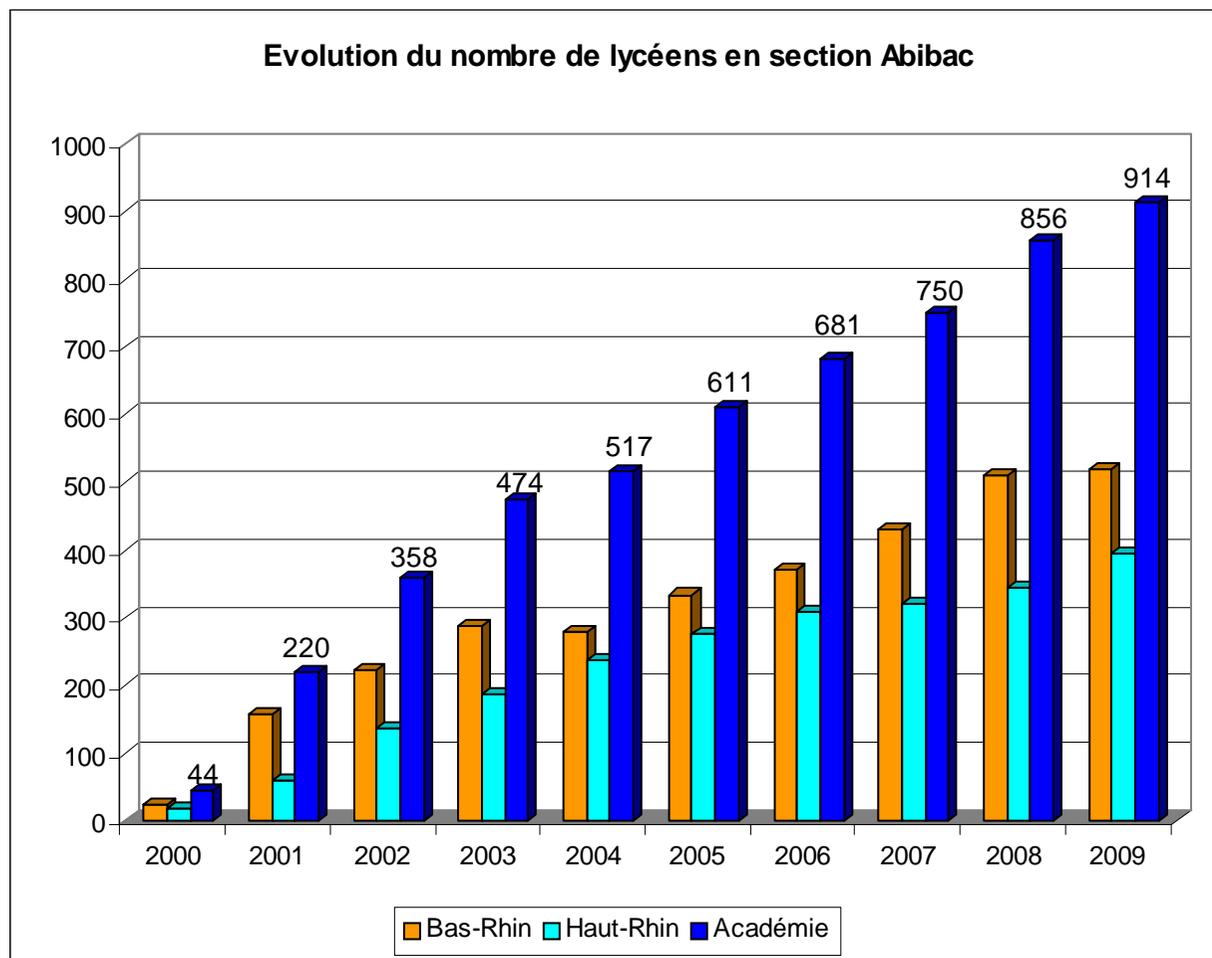
Les élèves sont répartis dans **48 collèges**, 27 dans le Bas-Rhin et 21 dans le Haut-Rhin, qui assurent la continuité pédagogique de l'enseignement bilingue de la classe de 6^e à la 3^e.

A la rentrée 2009, le maillage de l'offre de formation s'est renforcé avec **4 nouveaux collèges** accueillant les élèves bilingues : à Rosheim dans le Bas-Rhin et à Brunstatt, Ferrette et Wittenheim dans le Haut-Rhin.

Elèves scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat ; rentrée 2009 : chiffres provisoires



Dans les lycées



Rentrée 2009 : chiffres provisoires

Avec l'ouverture de **2 nouvelles sections** Abibac, l'une au lycée Jean-Jacques Henner d'Altkirch, l'autre au lycée Marc Bloch de Bischheim, **14 lycées** alsaciens assurent à la rentrée 2009 la formation de **près de 920 élèves**, qui présenteront le double diplôme baccalauréat français et Abitur allemand.



Quelques éléments de bilan 2000-2009

- > Les effectifs bilingues du 1^{er} degré (public et privé sous contrat) : 6 731 élèves à la rentrée 2000, 17 500 à la rentrée 2009
- > Les effectifs bilingues en collège : 344 à la rentrée 2000, 3 500 à la rentrée 2009, le nombre de collèges concernés passant de 13 à 48 sur la période.
- > Les effectifs bilingues en section Abibac de lycée : 44 à la rentrée 2000, 914 à la rentrée 2009, le nombre de lycées concernés passant de 3 à 14 sur la période.



Les programmes de mobilité internationale

La Région et les départements soutiennent la mobilité internationale des élèves dans l'espace germanophone (Allemagne, Suisse, Autriche)... et au-delà

Un fonds de concours permet de financer à la fois des échanges de classes primaires, de collèges et de lycées, ainsi que des stages en entreprises pour les élèves de l'enseignement professionnel et de BTS.

En 2009-2010, on prévoit, par exemple, pour les lycées :

- > 120 échanges de classe concernant environ 1790 élèves et environ 50 établissements différents (publics et privés) pour un montant total d'environ 117 000 €
- > environ 200 stages en entreprises pour des jeunes issus d'une vingtaine de lycées différents, pour un total de 50 000 € environ.

Globalement, la mobilité internationale en milieu germanophone représente environ 50 % de l'ensemble de la mobilité lycéenne en Alsace.

Depuis 2005, l'effort concerne aussi le financement d'échanges individuels d'élèves, notamment des échanges de proximité avec le Bade-Wurtemberg. Il s'agit d'échanges d'une durée de huit semaines pour des élèves de 4^e, 3^e et seconde. Ils viennent compléter des dispositifs déjà existants, financés par des bourses de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) :

- > Bourses du programme Voltaire de longue durée : six mois en classe de seconde,
- > Bourses du programme « Brigitte Sauzay » échange de durée moyenne : trois mois en classe de seconde.



Les enjeux du bilinguisme

Près de 50 % des élèves alsaciens, dont une part importante d'élèves des filières bilingues, apprennent l'anglais dès leur entrée en 6^e, contre seulement 10 % dans le reste de la France.

L'apprentissage de l'anglais, langue cousine, est largement facilité par l'apprentissage précoce de l'allemand. Les évaluations et les résultats aux examens des élèves de l'académie de Strasbourg le prouvent !

27 % des lauréats français de l'Abibac sont alsaciens, alors que l'académie de Strasbourg ne représente que 3% des effectifs scolaires au plan national.



Le saviez-vous ?

Le statut des langues régionales

Les langues régionales comme les dialectes alsaciens ont un nouveau statut révisé par la Constitution Française le 23 juillet 2008, elles « appartiennent au patrimoine de la France » (article 75-1).

L'agenda du bilinguisme sur le site www.deutsch-langueregionale.eu

En Alsace, la frontière allemande est toujours à quelques kilomètres. Autant dire que l'actualité du bilinguisme est riche des deux côtés du Rhin. Pour être sûr de ne rien rater de l'actualité, des bons plans et des événements régionaux, une rubrique à consulter régulièrement

Qu'est-ce que l'Abibac ?

Il permet la délivrance simultanée du baccalauréat français et de son équivalent allemand l'Abitur (Allgemeine Hochschulreife) pour les élèves français et allemands qui préparent ces deux diplômes

- > en France, à partir de la classe de seconde des séries générales (L, ES et S)
- > en Allemagne, à partir de la gymnasiale Oberstufe

Le double diplôme donne accès aux universités françaises **et** allemandes.



Ne pas confondre bilingue et bilangue

Bilangue caractérise le dispositif qui permet aux élèves de commencer l'apprentissage d'une seconde langue vivante – essentiellement l'anglais – dès la classe de 6^e. On parle d'élèves 'bilangues' uniquement pour les classes de 6^e et 5^e, l'introduction de la seconde langue vivante intervenant normalement en classe de 4^e.

A noter que les élèves bilingues peuvent également s'inscrire dans le dispositif. Ces petits cumulards – et ils sont nombreux – sont donc des... bilingues-bilangues !

Tous les collèges de l'académie de Strasbourg proposent cette possibilité à leurs élèves. **Près d'un collégien alsacien sur deux est bilangue, contre une moyenne de un sur dix dans les autres académies.**

Le bilingue caractérise, lui, l'enseignement intensif de l'allemand : cours de langue allemande + cours en langue allemande, avec un volume horaire d'enseignement de l'allemand et en allemand de 12 heures à l'école, et de 9 à 13 heures au collège. Au lycée, on distingue trois modes d'enseignement : section européenne allemand, allemand langue renforcée et cursus Abibac.

Comprendre la différence entre enseignement extensif et paritaire

Enseignement extensif est un terme réservé à l'école maternelle et primaire. Il caractérise l'enseignement de 3 heures hebdomadaires d'allemand dispensé aux enfants non scolarisés dans la filière bilingue.

9 élèves sur 10 bénéficient de cet enseignement précoce de l'allemand.

L'enseignement paritaire caractérise le cursus bilingue à l'école élémentaire, avec un enseignement dispensé à parité horaire dans les deux langues : 12 heures en langue allemande + 12 heures en langue française.

